

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE GRANBY

**Règlement numéro <-2025 décrétant une augmentation  
du montant du fonds de roulement de la Ville de Granby  
pour porter son capital à 18 850 000 \$**

---

**ATTENDU** le fonds de roulement créé par l'article 19 du décret 1052-2006 et l'augmentation de celui-ci par les règlements numéros 0102-2008, 0171-2009, 0256-2010, 0370-2012, 0438-2013, 0640-2016, 0762-2018, 1033-2021 et 1314-2024, lequel totalise quinze millions cinq cent mille dollars (15 500 000 \$);

**ATTENDU QUE** le montant du fonds n'excède pas 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité, le tout conformément à l'article 569 (1.1) de la *Loi sur les cités et villes*;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a été donné le 5 mai 2025;

**ATTENDU QU'**un projet de règlement a été déposé le 5 mai 2025, le tout conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

**LE < 2025, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le conseil affecte par le présent règlement, à même le surplus accumulé, un montant de trois millions trois cent cinquante mille dollars (3 350 000 \$) au fonds de roulement, portant ainsi son capital à dix-huit millions huit cent cinquante mille dollars (18 850 000 \$), tel que décrit au certificat du trésorier numéro 255-25 joint à l'annexe « 1 » du présent règlement.
3. Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

---

Julie Bourdon, présidente de la séance

M<sup>e</sup> Andrée-Anne Benjamin, assistante-greffière

Granby, ce < 2025.

---

Julie Bourdon, mairesse

M<sup>e</sup> Andrée-Anne Benjamin, assistante-greffière

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE GRANBY

**ANNEXE « 1 »**

**Règlement numéro <-2025 décrétant une augmentation du montant du fonds de roulement de la Ville de Granby pour porter son capital à 18 850 000 \$**

Certificat du trésorier numéro 255-25



**RAPPORT AU CONSEIL**

Provenance : SERVICE DES FINANCES

<input type="checkbox"/> Réunion préparatoire du :	Numéro d'ordre :
<input type="checkbox"/> Séance du conseil du :	Numéro d'ordre :
Date du rapport : 2025-04-29 Heure : 14 h 00	Numéro du rapport :
Objet : Règlement décrétant une augmentation du montant du fonds de roulement de la Ville de Granby pour porter son capital à 18 850 000 \$	

Rapport n°:			Date
Certificat du trésorier n° : 255-25	Date : 2024-04-29	Dossier préparé par : Sylvie Chouinard, CPA, OMA Trésorière	
Dépense : 3 350 000 \$	Budget additionnel :	Signature	
Fonds d'adm. :	Immobilisation :	Fonds de roulement :	Signature du directeur
Codification :	Plusieurs postes bud. :	Autres fonds:	 2024-04-29
Transfert de : Surplus	à : FDR	Montant : 3 350 000 \$	Signature du trésorier ou de la trésorière adjointe
Opinion de la direction générale:			Date:
			Signature du directeur général

Julie Bourdon, présidente de la séance

M<sup>e</sup> Andrée-Anne Benjamin, assistante-greffière

Granby, ce < 2025.

Julie Bourdon, mairesse

M<sup>e</sup> Andrée-Anne Benjamin, assistante-greffière